



Entre les interventions, les lycéens présents sont incités à participer au débat en répondant à des questions sur les inégalités femme-homme. On les interroge notamment sur la date de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes, écrite en 1979 et sur les pays qui, selon eux, sont les plus avancés en matière de droits des femmes.

Nicole Ameline poursuit en expliquant que l'Europe, autrefois en avance sur les libertés des femmes, stagne aujourd'hui. Certains pays, en remettant en question le droit à l'avortement, régressent même. Elle raconte que l'ONU reçoit chaque année trente pays pour vérifier leur application du traité de 1979. Lois sur les violences, l'éducation, le statut des femmes, tout est passé à la loupe pour s'assurer que les progrès sont réels. Une feuille de route est alors dressée pour les quatre années suivantes.

C'est ensuite Delphine O, plus jeune ambassadrice de l'histoire de France, qui re-

« On défend ce qui est déjà reconnu, tellement qu'on n'arrive pas à se battre pour de nouveaux droits »

Delphine O

joint le plateau. La modératrice Lauriane Clément l'interroge sur son optimisme, ou pas, en matière de droits des femmes. Tout comme le public invité à répondre à la même question, elle se dit perplexe. En France, les droits des femmes sont récents et il faut toujours se battre pour les conserver. La secrétaire générale du Forum Génération Égalité rappelle qu'il faut protéger ces droits souvent attaqués partout dans le monde. Son travail de diplomate, explique-t-elle, consiste à promouvoir ces avancées à l'international. « *J'ai aussi une casquette de négociation et de coordination avec d'autres pays pour faire supprimer des lois discriminatoires et aider les femmes à avoir accès à l'éducation, à l'entrepreneuriat* », développe-t-elle. Elle explique que ces dernières années, toutes les « *non défaites* » sur le sujet sont des victoires. « *On défend ce qui est déjà reconnu, tellement qu'on n'arrive pas à se battre pour de nouveaux droits* », regrette-t-elle.

Le débat se termine par l'intervention de Zoé De Monès, lycéenne et participante au programme EcHo, qui vise à sensibiliser les jeunes aux objectifs de développement durable, et de Ludivine Delaite, ancienne membre du Conseil régional des jeunes (CRJ) de Normandie. Elles présentent leur travail et leur engagement avant de rappeler l'importance, pour les jeunes, de se saisir de tous les sujets liés à l'égalité des femmes et des hommes.



Retrouvez
l'intégralité
de ce débat
sur YouTube

MUSIQUE ET RÉSISTANCES

Le 28 septembre 2023 – 14h - 15h30 - Auditorium



Quand la musique devient salvatrice

Accompagnée de l'ensemble musical Les Lunaisiens, Déborah Livet, chercheuse en histoire de la musique, a présenté un ensemble de textes et de chants de résistants aujourd'hui conservés dans différents musées et archives communales afin de sensibiliser le public sur l'utilisation de l'art et de la musique comme moyen d'expression libre en temps de guerre.

Déborah Livet a introduit son intervention en rappelant que lors de l'invasion de la Pologne par l'Allemagne le 1^{er} septembre 1939, les Français n'avaient alors qu'une seule arme : la satire. Grâce au travail minutieux de compositeurs comme Paul Arma, ce sont plus de 1300 chants et poèmes datant de la Seconde Guerre mondiale qui sont venus jusqu'à nous, portant les stigmates de la résistance sous l'occupation. Juif et Hongrois, Paul Arma avait réussi à fuir le régime nazi le 16 mars 1933 pour gagner d'abord la Suisse puis la France. Avec sa femme Edmée, il récolte des chants, aujourd'hui conservés dans les

archives de la ville de Thionville. « *Car on chante pendant ces années tragiques, et on écrit, pour se gausser, patienter, évoquer, expliquer, oublier* » explique Déborah Livet. Ainsi, un folklore prend naissance, issu de la crainte et de l'effort des hommes, de la misère et de l'amour, de la peine et de l'espoir. La docteure en histoire de la musique était accompagnée de deux musiciens, Arnaud Marzorati et Anthony Millet, qui ont livré une prestation poignante en interprétant des chansons de résistants, accompagnés à l'accordéon. Déborah Livet a ensuite évoqué le titre d'une affiche conservée au musée de la Coupole dans

« Qu'on en finisse avec la résistance qui pleure, car la vraie, c'est celle qui chante comme l'avenir »

Déborah Livet

les Hauts-de-France, intitulée « *L'homme libre* » sur laquelle figure cette inscription : « *Nous sommes contre la dictature et ne faisons aucune distinction entre celle de Berlin et celle de Vichy, celle de Rome et celle de Madrid ou encore de Moscou.* ». Déborah Livet a alors ajouté : « *Qu'on en finisse avec la résistance qui pleure, car la vraie, c'est celle qui chante comme l'avenir. Comme un matin de soleil, comme la jeunesse qui vient, comme un ciel libre et bleu. La vraie résistance c'est celle qui chante les hommes de demain.* »

Un livre de recette pour se donner de l'espoir

En 1943, les nazis décidèrent de créer une organisation secrète sur l'île de Schlei-munde en mer Baltique afin d'y créer une arme secrète composée d'immenses torpilles de 13 mètres de long. Au mois d'août 1943, la Royal Air Force débarqua au-dessus de l'île pour en bombarder une partie. Les nazis recréèrent ensuite une usine à Dora, un camp de travail et d'extermina-

MODÉRATRICE :

Déborah Livet, docteure en histoire de la musique et musicologie de l'Université Paris Sorbonne

INTERVENANTS :

Arnaud Marzorati, musicien de la Compagnie Les Lunaisiens

Anthony Millet, musicien de la Compagnie Les Lunaisiens

tion. Les détenus devaient y vivre presque sans eau, sans voir le soleil, avec une maigre ration de nourriture. D'après des témoignages conservés à Caen, à la Division des archives des victimes des conflits contemporains (DAVCC), on sait maintenant que 10% des détenus dormaient sans couverture, pas plus de 5h par nuit, que l'eau se trouvait à 1 km du dortoir, que leurs sous-vêtements ne pouvaient être changés que toutes les 4 à 7 semaines et qu'un petit morceau de savon devait suffire pour plusieurs semaines. « *À Dora, précise Déborah Livet, ils avaient le droit à du café le matin, une soupe, et la même chose le soir.* » Parmi les détenus, l'un d'entre eux a laissé un livre de recettes pour se donner de l'espoir. Parmi elles, celles d'un clafouti, d'une soupe de poisson, de macaronis à la confiture.

Les textes interprétés par le duo provenaient des archives de la ville de Thionville et avaient été retrouvés à Dora. D'autres étaient issus du musée de la Coupole des Hauts-de-France et du Mémorial de la Shoah. « *On voulait vous présenter cette façon qu'ont eu les Français, les maquisards, les partisans, les détenus, de résister à leur manière, par la musique et la poésie.* » Ce temps fort jeunesse s'est terminé par un moment d'échanges avec les lycéens. L'un d'entre eux s'interrogeait sur les mélodies qui rappelaient souvent des airs déjà connus, comme celui de l'Internationale, chant révolutionnaire écrit pendant la répression de la Commune de Paris en 1871. Le musicien Arnaud Marzorati a alors répondu que pour ces résistants, utiliser un air très connu et universel afin d'y calquer des textes originaux et engagés, était un moyen de fédérer et d'affirmer leur choix politique. « *Chanter des mélodies dans la rue, ne serait-ce qu'un extrait en sifflotant par exemple l'Internationale, une troupe passait et vous étiez emprisonnés, torturés. Et ça existe encore, c'est la barbarie de l'humain* » a-t-il expliqué.



Retrouvez l'intégralité de ce débat sur YouTube

IRAN : LA PEINE DE MORT COMME OUTIL DE RÉPRESSION POLITIQUE

Le 28 septembre, 14h-15h30, salle Azur



Taimoor Aliassi, Nicolas Perron et Shole Pakravan

© Pierre Galliot - Région Normandie

Exécuter pour terroriser

« *L'Iran est le pays qui utilise le plus la peine de mort et un des derniers à l'appliquer en public dans une optique répressive* », annonce Nicolas Perron pour introduire la conversation.

La projection d'un court film documentant les conséquences de la mort de Mahsa Amini en septembre 2022 précède l'intervention de Taimoor Aliassi, réexpliquant brièvement l'origine du mouvement Femme, Vie, Liberté en Iran et la révolution qui traverse le pays depuis. L'État iranien « *utilise la répression pour contrôler la population et procède donc chaque année à des centaines d'exécutions, d'autant plus lorsqu'il se sent menacé* ». Il revient ensuite sur l'aspect ethnique de la répression en Iran, qui cible directement Kurdes et Baloutches, « *une discrimination qui date de 1979, lorsque Khomeini a fait choisir par référendum entre un régime monar-*

« La loi iranienne est basée sur la charia islamique qui avantage les hommes dans tous les domaines »

Taimoor Aliassi

chique et un régime islamique et que les Kurdes s'y sont opposés, déclenchant un djihad contre la population ». Le militant iranien précise par ailleurs qu'une « *femme issue de ces minorités subit encore plus violemment ces discriminations* ». Si les femmes souffrent particulièrement en Iran, c'est « *parce que la loi iranienne est*